

Étude de potentiel archéologique - Zone d'étude élargie Échangeur A-640 ouest à Terrebonne



par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Document présenté à la

Ville de Terrebonne

Août 2015

Étude de potentiel archéologique
Zone d'étude élargie
Échangeur A-640 ouest à Terrebonne

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Responsable du projet archéologique

Avec la collaboration de

M. Bernard Fournier, B. Sc.A., M. ATDR, Directeur,
Unité Environnement, WSP

Document présenté à la

Ville de Terrebonne

Août 2015

© Yves Chrétien, 2015

Page couverture : Secteur du futur échangeur, intersection de la rue
Urbanova et du boulevard de la Pinière. Google streetview.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	I
Liste des illustrations	II
1- Introduction	1
2- Étude de potentiel archéologique	2
3- Méthodologie.....	3
3.1- Méthode préhistorique.....	3
3.2- Méthode historique.....	6
4- Localisation et environnement de la zone d'étude	7
5- Reconstitution paléogéographique	11
6- Interventions et études archéologiques antérieures.....	13
7- Contexte culturel et historique.....	15
7.1- Cadre culturel préhistorique	15
7.2- Contexte historique régional	26
8- Mise en opération des critères d'évaluation.....	30
8.1- Hydrographie.....	30
8.2- Topographie et pente du terrain.....	32
8.3- Drainage et type de sol	33
8.4- Perturbations anthropiques	33
8.5- Proximité des sites archéologiques connus	34
8.6- Résultats de la mise en opération du potentiel archéologique	35
9- Conclusion	38
10- Recommandations	39
11- Références citées	40

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Localisation régionale du projet.....	8
Carte 2 : Localisation de la zone d'étude.....	9
Carte 3 : Localisation des sites archéologiques connus.....	14
Carte 4 : Superposition de la zone d'étude sur la carte de Bouchette	29
Carte 5 : Superposition de la zone d'étude sur la carte de Terrebonne.....	31
Carte 6 : Localisation des zones de potentiel archéologique.....	31
Figure 1 : Découpage chronologique dans le Nord-Est américain.....	15
Figure 2 : Chronologie de l'Archaïque moyen et supérieur	19
Tableau 1: Variables de potentiel archéologique préhistorique	5

1- Introduction

Afin de répondre aux normes législatives des études d'impact sur l'environnement, ainsi qu'à la Loi sur le Patrimoine Culturel pour le projet d'aménagement d'un nouvel échangeur sur l'autoroute 640 ouest à Terrebonne, les services d'un archéologue d'expérience sont requis. Le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique pour le projet en titre fut confié à Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, par WSP, pour le compte de la Ville de Terrebonne. Dans ce dossier, WSP est représenté par M. Bernard Fournier, B. Sc.A., M. ATDR, Directeur, Unité Environnement.

La réalisation de cette étude archéologique démontre une préoccupation de la part de la municipalité de Terrebonne pour la sauvegarde des vestiges anciens, qui peut permettre d'éviter la destruction d'éléments patrimoniaux parfois uniques ou d'importance primordiale pour la compréhension de l'histoire des populations qui se sont succédées dans le secteur visé. Toutes les périodes chronologiques sont considérées dans cette étude, depuis la paléohistoire amérindienne jusqu'aux époques plus récentes, incluant l'occupation euroquébécoise.

Les recherches archéologiques déjà conduites dans le secteur régional de Montréal, de l'île Sainte-Thérèse au nord-est jusqu'à la Pointe-du-Buisson à Melocheville au sud-ouest, témoignent abondamment du potentiel archéologique régional, autant pour la période préhistorique, que pour la période historique.

Dans les pages qui suivent, les étapes de réalisation nécessaires pour atteindre l'objectif de produire cette étude de potentiel archéologique sont présentées, avec une synthèse de l'occupation humaine ancienne, une revue des sites archéologiques significatifs situés à proximité, puis une évaluation ponctuelle du potentiel à l'intérieur de la zone d'étude élargie. En fonction des résultats de cette évaluation, puis de la nature des impacts potentiels des travaux sur les ressources archéologiques, des recommandations sont émises. Ces recommandations détermineront la suite des actions à prendre dans ce dossier, du point de vue archéologique.

2- Étude de potentiel archéologique

L'étude de potentiel est un outil d'identification et de gestion de la problématique patrimoniale, qui permet d'établir quelles seront éventuellement les étapes subséquentes des procédures et recherches archéologiques.

Cette phase est donc une étape théorique qui correspond à la production d'un rapport, faisant état des niveaux de potentiels archéologiques des secteurs visés le long de l'emprise des travaux de construction.

Le rapport présente d'abord une revue des interventions archéologiques déjà effectuées dans le secteur à l'étude, puis une synthèse des informations obtenues par la recherche en archives. Ces éléments permettent d'établir un modèle d'occupation du territoire, puis orientent l'archéologue dans le choix des critères à retenir pour évaluer le potentiel. Par la suite, à l'aide d'une série de critères choisis, le potentiel archéologique est défini selon trois niveaux : faible, moyen et fort.

Dans le cas d'un potentiel moyen ou fort, il est essentiel de procéder à la phase suivante, soit l'inventaire sur le terrain avant le début des travaux d'aménagement ou de construction. S'il y a lieu, cet inventaire serait alors réalisé sur le territoire à l'étude, dans sa globalité ou partiellement, selon les résultats de l'étude de potentiel archéologique.

Si le potentiel est faible ou nul, la recommandation principale est de procéder aux travaux d'aménagement et de construction sans autre forme d'intervention archéologique.

3- Méthodologie

La méthodologie utilisée dans l'étude de potentiel pour le projet de l'autoroute 640 en est une déjà éprouvée dans le cadre du processus des études d'impact sur l'environnement et de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

3.1- Méthode préhistorique

Sur la base d'une reconstitution paléogéographique et du développement d'un modèle d'établissement humain adapté au territoire à l'étude, une évaluation des espaces les plus propices à livrer des vestiges d'occupation ancienne est effectuée. La reconstitution paléogéographique s'appuie surtout sur l'évolution de la déglaciation, la variation des niveaux marins et l'exondation des terres, qui devenaient ainsi habitables. Pour sa part, le modèle d'établissement repose surtout sur la synthèse des découvertes déjà effectuées aux environs, en conjonction avec les données paléogéographiques.

Dans le cas qui nous occupe, il est nécessaire de développer un modèle diachronique de schème d'établissement défini à partir des informations disponibles dans le secteur des rivières Mille-Îles et des Prairies. Les sites archéologiques connus à proximité permettent d'établir l'ébauche d'un modèle à l'échelle locale. Il doit cependant s'articuler à l'intérieur d'un cadre plus large, illustrant les tendances générales des schèmes d'établissement à l'échelle de la grande région de Montréal, puis du Nord-Est américain.

Afin de définir le potentiel archéologique préhistorique de l'espace à l'étude, une série de variables est employée. La relation avec le réseau hydrographique, la pente du terrain, la qualité du drainage, le type de sol, les impacts anthropiques récents et la proximité de sites archéologiques connus, composent les variables retenues. Le potentiel archéologique varie en fonction de l'état de ces variables, qui n'ont pas toutes la même valeur interprétative. Cette variation du potentiel archéologique est ordonnée selon trois niveaux (faible, moyen, fort) et découle des résultats obtenus pour chaque variable.

L'hydrographie est la première variable considérée. Les composantes du réseau hydrographique fournissaient l'eau potable et une réserve de nourriture (faune halieutique), puis, dans plusieurs cas, constituaient des

axes de circulation. La jonction entre deux rivières, la décharge d'un lac, un ruisseau ou une rivière qui se jette dans un autre plan d'eau, sont autant d'endroits propices aux découvertes. Il faut cependant tenir compte du fait que les niveaux marins et le tracé des rivières ont évolué depuis le début du peuplement dans la région. Il y a donc lieu de vérifier les correspondances les plus étroites du réseau hydrographique avec la zone d'étude à différentes époques. Par conséquent, il devient tout aussi intéressant de vérifier l'intersection d'une rivière avec un paléorivage, que de prospecter une jonction actuelle. En principe, le site situé sur le paléorivage devrait être plus ancien que celui situé à l'intersection actuelle des deux cours d'eau.

La seconde variable en importance est la pente du terrain, qui peut être interprétée de façon assez juste à partir des cartes topographiques. Une fois que des espaces intéressants du point de vue hydrographique sont circonscrits, il faut chercher les espaces habitables à proximité. Ces espaces sont d'abord déterminés par la pente du terrain, qui idéalement doit être faible ou nulle. Une légère pente n'est pas en contradiction avec un lieu habitable, comme le démontrent plusieurs sites qui présentent une telle dénivellation. Les espaces plats ou à faible pente correspondent souvent à des terrasses alluvionnaires liées à d'anciens niveaux marins.

Le drainage de même que le type de sol sont également des variables à considérer, puisqu'ils sont aussi en relation avec l'habitabilité d'un espace. Les terres mal drainées sont souvent gorgées d'eau, empêchant l'établissement d'un campement. Le drainage est plus difficile à évaluer que la pente du terrain sans une visite sur les lieux. Toutefois, on peut noter une corrélation entre ces deux variables et il faut retenir qu'une faible pente est souvent suffisante pour favoriser le drainage. La qualité du drainage dépend aussi du type de sol qui, selon sa nature, laisse l'eau s'infiltrer ou qui, dans d'autres cas, constitue une couche imperméable.

Le type de sol fournit des indices sur les probabilités d'occupation d'un espace. Les sols organiques comme la tourbe sont peu propices à l'occupation, car ils révèlent la présence antérieure d'un marécage. Les sols argileux et rocailleux ne présentent pas non plus des conditions attrayantes pour l'établissement. Il faut néanmoins retenir que des sites importants ont leurs assises sur l'argile, le limon et la roche. Il n'y a donc pas de contradiction entre ces types de sol et une occupation préhistorique. Dans de tels cas, le type de sol est habituellement compensé par d'autres avantages, comme des points positifs aux autres variables.

La cinquième variable se rapporte aux perturbations anthropiques en relation avec l'intégrité du sol. Ces perturbations sont de plusieurs types, allant du labourage à l'implantation d'utilités publiques ou de la construction de routes et de bâtiments. Étant donné la fragilité d'un site archéologique préhistorique, il faut considérer qu'il y a peu de chances de trouver un site intact dans les zones affectées par les perturbations anthropiques.

Une autre variable culturelle consiste en la proximité d'un secteur par rapport à des sites archéologiques connus.

La mise en opération des variables de potentiel archéologique s'effectue en accordant une cote aux différentes variables les plus significatives (hydrographie, pente, impacts anthropiques et proximité des sites connus) (tableau 1). Pour les deux autres variables (drainage et type de sol), la difficulté de leur attribuer une valeur justifie l'abstention de les utiliser pour déterminer le potentiel archéologique. Elles seront éventuellement considérées à titre de contrôle, pour vérifier la conformité au schème d'établissement habituellement rencontré.

	Potentiel archéologique		
Variables	Faible	Moyen	Fort
<i>Hydrographie</i>	Absence de cours d'eau 0 point	Plan d'eau à proximité 1 point	Jonction entre deux plans d'eau 2 points
<i>Pente</i>	Forte à modérée 0 point	Modérée à faible 1 point	Nulle à faible 2 points
<i>Drainage</i>	Mauvais	Modéré	Bon
<i>Type de sol</i>	Sol organique (tourbières)	Sol argileux ou rocailleux	Dépôts meubles fins (sable, gravier, alluvions)
<i>Impacts anthropiques</i>	Perturbation majeure -2 points	Perturbations partielles -1 point	Absence de Perturbation 0 point
<i>Sites archéologiques</i>	Éloigné 0 point	Proximité relative 1 point	Proximité immédiate 2 points

Tableau 1: Variables de potentiel archéologique préhistorique

La détermination du potentiel archéologique des secteurs passe par une conversion des variables retenues en pointage. Un pointage de deux ou moins indique un potentiel faible à nul. Un pointage de trois dénote un potentiel moyen, puis un pointage de quatre et plus signale un potentiel fort.

3.2- Méthode historique

Les sites archéologiques de cette période peuvent être amérindiens, mais aussi eurocanadiens et euroquébécois. Le schème d'établissement depuis l'arrivée des Européens se conforme à de nouveaux critères, qui ne correspondent plus à ceux en vigueur depuis des millénaires. La définition du potentiel archéologique pour cette époque passe surtout par la consultation des archives, des cartes anciennes et des anciens plans de cadastre. Ceux-ci rendent souvent compte de l'établissement humain dans le secteur et de la distribution des terres aux colons.

Ainsi, une autre dimension s'ajoute aux considérations environnementales, soit celle des documents écrits. Ces sources documentaires sont soit primaires ou secondaires. Les sources documentaires primaires sont des témoins directs d'événements à l'époque étudiée. Les récits de voyage, les lettres, les relations d'événements, les enquêtes orales, les cartes géographiques anciennes et les documents administratifs sont quelques formes sous lesquelles se présentent les sources primaires. Les sources secondaires font référence à des études qui traitent de sujets en se basant entre autres sur les sources primaires, puis en les interprétant. Une bonne source secondaire fait la synthèse des connaissances sur un sujet et devient de ce fait une contribution de taille au plan cognitif. La dimension d'interprétation des sources primaires introduit toutefois un élément potentiel de décalage avec la réalité. Il n'existe pas de synthèse de ce type sur l'histoire de Terrebonne, mais plusieurs sources bibliographiques peuvent être assemblées pour dresser un portrait général.

L'utilisation de l'information contenue dans les sources documentaires écrites et sa superposition sur un support cartographique moderne permet d'estimer les chances de rencontrer des vestiges de la période historique sur le territoire à l'étude. Des recherches ont aussi été effectuées dans le *Répertoire du patrimoine culturel* du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce répertoire comprend tous les biens mobiliers et immobiliers protégés par la *Loi sur le patrimoine culturel* depuis 1922, soit près de 1 000 monuments, sites et arrondissements.

4- Localisation et environnement de la zone d'étude

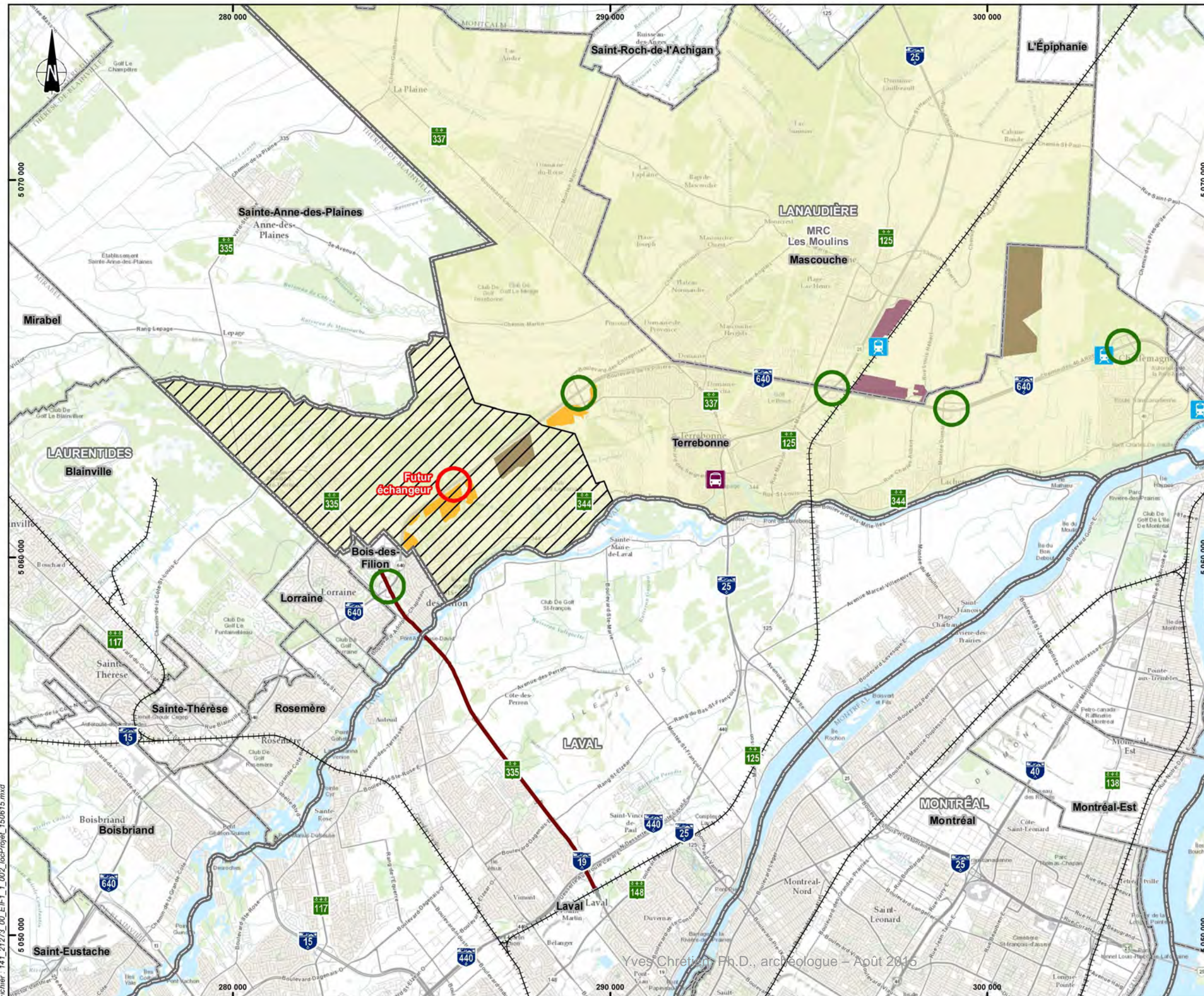
L'élément le plus caractéristique de l'environnement physique de la zone d'étude élargie est sa position en périphérie nord d'un important réseau hydrographique (cartes 1 et 2). Un peu à l'ouest de Repentigny, le fleuve Saint-Laurent se divise en trois, avec son cours principal au sud, la rivière des Prairies au centre et la rivière des Mille-Îles du côté nord. Leur débit respectif va également en décroissant vers le nord. En conséquence, l'importance des voies navigables peut se hiérarchiser de principale à secondaire, à tertiaire, du sud au nord.

À l'échelle régionale, ce complexe hydrographique est ponctué de grandes îles, dont les deux principales sont l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval). Viennent ensuite l'île-Bizard, l'île Perrot, l'île de Salaberry et sa petite jumelle la Grande-île. Enfin, une multitude de petites îles occupent les chenaux des différents cours d'eau déjà mentionnés.

Du côté ouest, la rivière des Mille-îles et la rivière des Prairies se rejoignent au lac des Deux-Montagnes, également alimenté par l'estuaire de la rivière des Outaouais arrivant de l'ouest. Ce bassin communique lui-même vers le sud avec le cours principal du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Vaudreuil-Dorion. Le passage est toutefois restreint par l'île Perrot, qui s'avance vers l'est dans l'élargissement du fleuve connu comme le lac Saint-Louis.

À une échelle plus réduite, le secteur de la zone d'étude élargie est localisé sur la rive nord de la rivière Mille-Îles, entre l'agglomération de Loraine à l'ouest et celle de Terrebonne à l'est. À l'intérieur de la zone d'étude restreinte, la position de l'échangeur à aménager se trouve en retrait de la rivière de deux kilomètres vers le nord.

À cet endroit, un élément très particulier du paysage correspond à un écart topographique linéaire (escarpement du Grand Coteau) entre la basse plaine de la rivière des Mille-Îles et le haut plateau supérieur. Sur un axe approximatif nord-est / sud-est, une dénivellation de plus de 20 m de hauteur marque la position d'un paléorivage, qui correspond également à l'emplacement de la marge sud de la zone d'étude restreinte. Formulé autrement, la zone d'étude restreinte repose sur un ancien rivage du système hydrographique primitif. Cet élément topographique s'étire en continuité vers le nord-est et forme un large paléo-estuaire à la rivière Mascouche.



LANAUDIÈRE

Limite de région administrative

Terrebonne

Limite de municipalité

Secteur Ouest de Terrebonne

MRC Les Moulins

Élément du projet

Localisation du projet

Échangeur existant sur l'A-640

Réseaux de transport

Gare de train de banlieue

Terminus métropolitain d'autobus

Voie ferrée

Segment de la route 335 visé par le parachèvement de l'A19

Nouveaux secteurs de développement de la MRC Les Moulins

Pôle d'emploi mixte

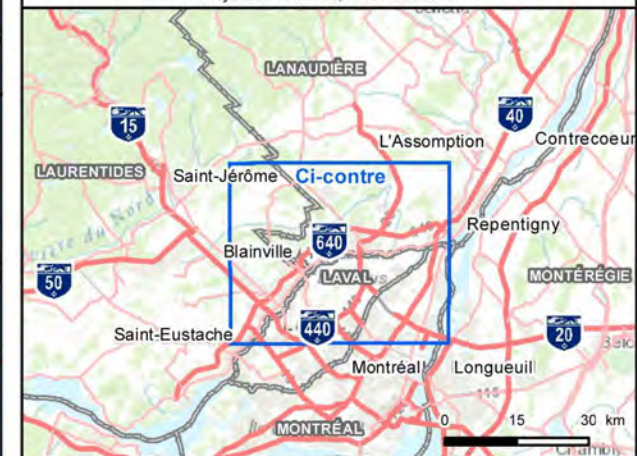
Parc industriel

Pôle multifonctionnel de Mascouche

0 1 2 4 km

1 : 100 000

Projection : NAD83, MTM fuseau 8



VILLE DE TERREBONNE

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Échangeur 640 Ouest Terrebonne, QC

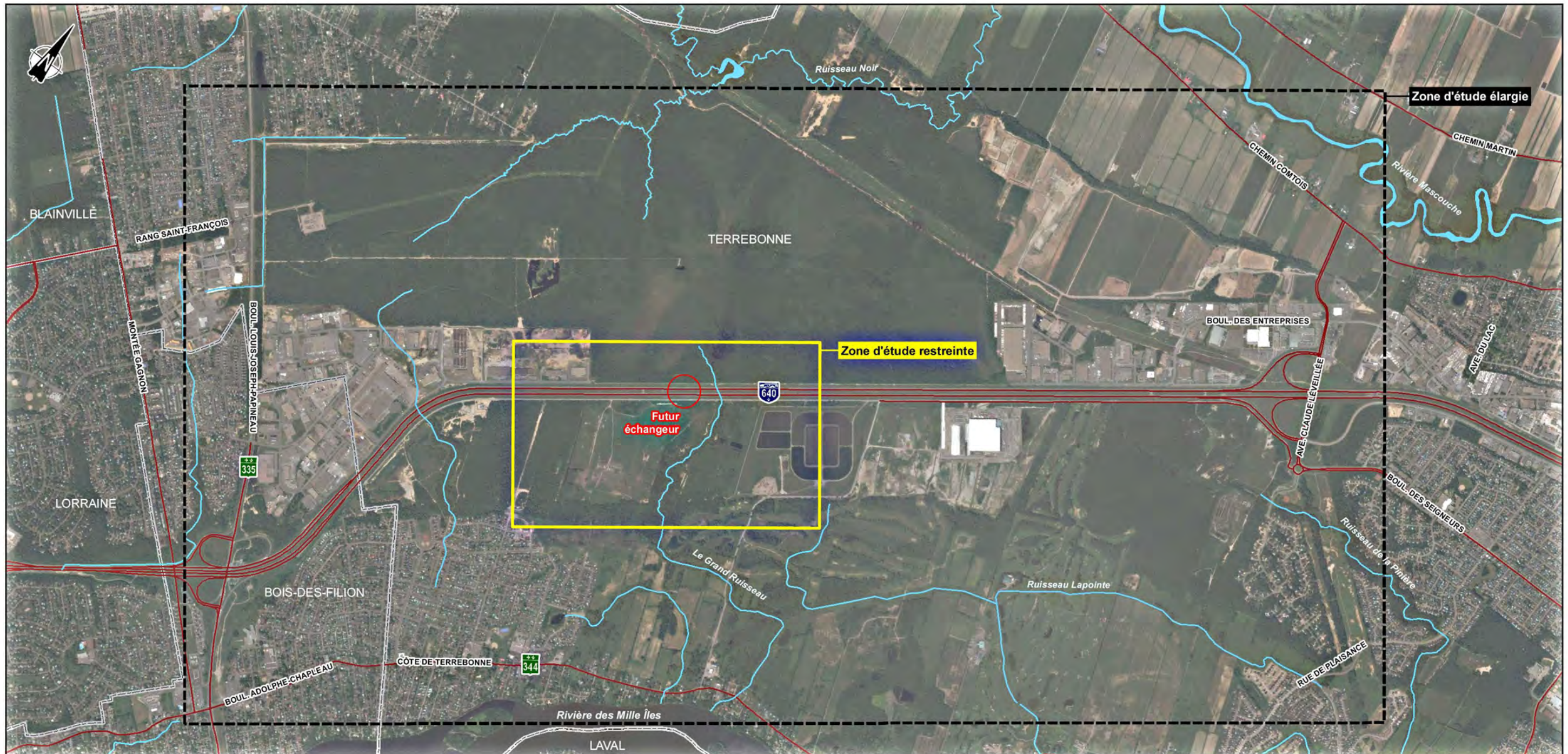
Carte 1 : Localisation régionale du projet

Sources :
 Carte : ESRI World topographic Map
 Limites de municipalités : SDA20K, 2010-01

Préparée par : M.-C. Borja
 Dessinée par : P. Cordeau
 Approuvée par : B. Fournier

15 juin 2015 141-21273-00

WSP



<p>TERREBONNE</p> <p>Limite municipale</p> <p>Éléments du projet</p> <p>Zone d'étude élargie</p> <p>Zone d'étude restreinte</p> <p>Emplacement du futur échangeur</p>	<p>0 250 500 1 000 m</p> <p>1:25 000</p> <p>Projet : NAD83, MTM, fuseau 18</p>		<p>VILLE DE TERREBONNE</p> <p>ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Échangeur 640 Ouest Terrebonne, QC</p> <p>Carte 2 : Localisation de la zone d'étude</p> <p>Sources : Photo satellite : ESRI World Imagery (DigitalGlobe 2010-07-03) Carte : BNDT 250K, Feuilles 31G et 31H, RNCan Limites municipales : SDA20K, 2010-01</p> <p>Préparée par : M. C. Borja Dessinée par : M. Lévesque Approuvée par : B. Fournier</p> <p>WSP</p> <p>18 novembre 2014 141-21273-00</p>
---	--	--	---

La compréhension de cette caractéristique topographique est d'autant plus utile que c'est la relation avec le réseau hydrographique, qui constitue le critère le plus déterminant pour l'évaluation du potentiel archéologique. En effet, les cours d'eau sont des voies de circulation naturelles qui offrent des accès multiples à toutes sortes d'environnements contrastés, supportant une biomasse diversifiée, qui se trouvait à la base de l'exploitation ancienne du territoire par les groupes humains. Malgré que la zone d'étude se retrouve aujourd'hui dans les terres, ce secteur offrait dans le passé des ressources marines, terrestres et aviaires, puis des axes de circulation pour y accéder facilement.

Un autre point d'intérêt hydrologique consiste à remarquer la présence d'un cours d'eau permanent nommé le Grand Ruisseau, qui draine les tourbières et milieux humides du haut plateau, du côté nord de l'autoroute 640. Le Grand ruisseau franchit l'écart de l'escarpement du Grand Coteau, formant une intersection dans le réseau hydrographique primitif.

Aujourd'hui, un axe de circulation moderne traverse la zone d'étude élargie, ainsi que la zone d'étude restreinte, du nord-est au sud-ouest, soit l'autoroute 640, sur laquelle sera aménagé le nouvel échangeur. À l'échelle de la zone d'étude élargie, on retrouve des secteurs à forte densité d'occupation, comme le secteur de Bois-des-Filion dans le quadrant sud-ouest, tandis qu'une zone industrielle occupe une partie de l'espace au nord de la l'autoroute. La majeure partie du territoire au nord de l'autoroute semble toutefois à l'état naturel et correspond à une étendue boisée, avec une possible tourbière.

Le coin nord-est de la zone d'étude élargie présente des terres agricoles et une aire industrielle attenante à l'autoroute. La majeure partie de la superficie au sud de l'autoroute et à l'est de Bois-des-Filion présente des terres agricoles, un vaste terrain de golf, une forêt, des bassins de décantation pour la station de traitement des eaux usées municipales, une usine sur le chemin de la Pinière, ainsi que les premiers secteurs domiciliaires de l'agglomération de Terrebonne.

5- Reconstitution paléogéographique

Depuis la fin du Pléistocène, le climat a subi d'importantes fluctuations liées à la glaciation du Wisconsin et au retrait glaciaire qui s'en suivit. Le principal moteur de transformation de l'environnement au cours des quelques 12 000 dernières années est donc lié à la glaciation. En concomitance avec le mouvement des glaciers, la transgression marine de la mer de Champlain et les phases successives d'émersion des terres forment un autre facteur majeur à considérer pour les régions des basses terres.

Il y a 12 500 ans, le retrait glaciaire est déjà amorcé, mais la grande région de Montréal est encore entièrement recouverte par les glaces, qui s'étendent d'ailleurs vers le sud jusqu'à la frontière américaine. À la marge sud du front glaciaire, on retrouve entre autres le lac Vermont, qui est le précurseur de l'actuel lac Champlain. À cette époque, il n'y a aucune possibilité d'habiter le territoire à l'étude.

Il y a 11 000 ans, la marge glaciaire a déjà retraité du côté nord du fleuve Saint-Laurent, libérant la région de Montréal des glaces. Toutefois, les basses terres qui avaient été enfoncées sous le poids du glacier se trouvent alors inondées par la mer de Champlain. Ce serait autour de 12 000 ans, que le bouchon de glace du détroit de Québec aurait cédé, permettant à l'eau de la mer de Goldthwait d'envahir les espaces d'altitude inférieure situés à l'ouest de Québec (Parent et al, 1985). Il y a 11 000 ans, la région de Montréal est encore entièrement recouverte par la mer de Champlain, environ jusqu'à une altitude de 150 m, à l'endroit du mont Royal, qui émerge en formant une île.

De 11 000 à 10 000 ans on assiste à une période de régression rapide de la calotte glaciaire¹ et à une amélioration significative du climat (Hillaire-Marcel et Occhietti, 1977, 1980). L'épisode de la mer de Champlain arrive à son terme et la dessalure de l'eau a débuté (Cronin, 1977). Il y a 10 000 ans, les collines montréalaises sont émergées, mais les basses terres, incluant le territoire à l'étude, sont toujours inondés. Le niveau marin a régressé à 85 m à l'endroit du mont Royal et le chenal du fleuve Saint-Laurent s'est rétréci en aval.

¹ Le lac Saint-Jean est presque entièrement dégagé des glaces et l'incursion marine de la mer de Laflamme s'est amorcée.

Vers 9 500 ans avant aujourd'hui (AA), le front glaciaire marque une pause dans son retrait vers le nord, mais l'ensemble du lac Saint-Jean est tout de même libre des glaces. Au sud, la mer de Champlain a régressé, puis perdu sa salinité, faisant place au lac d'eau douce à Lampsilis (Parent et al, 1985). La vallée de l'Outaouais est libérée de l'influence de cette mer intérieure, tout comme la vallée fluviale d'ailleurs, en amont de Cornwall. À cette époque, le niveau marin a régressé à 64 m à l'endroit du mont Royal, libérant bientôt la zone d'étude, qui se trouve à une altitude moyenne de 60 m. Les basses terres sont toutefois encore inondées

Vers 8 000 ans avant aujourd'hui, dans la région de Montréal, les grandes étendues lacustres post-glaciaires se sont drainées, ne laissant que l'ancêtre de l'actuel lac Saint-Pierre (Parent et al, 1985). À la hauteur de Montréal, le chenal du fleuve s'est divisé en de multiples bras formant un archipel d'îles, dont la configuration était déjà semblable à ce qui est visible aujourd'hui. À cette époque, le niveau marin a régressé à 30 m à l'embouchure de la rivière des Outaouais, libérant ainsi en majeure partie les basses terres. À cette époque, le territoire environnant est libre de l'action de l'eau et la colonisation végétale correspond à l'érablière à bouleau jaune (Richard, 1985), ce milieu devient donc facilement habitable.

La reconstitution paléogéographique montre, par le biais des courbes d'émersion des terres, à quels moments les espaces considérés furent libérés des glaces, puis des eaux, pour finalement devenir habitables. Pour le territoire à l'étude, la variable « altitude » est centrale à cet égard et l'épisode charnière débute environ à partir de 9 000 ans.

6- Interventions et études archéologiques antérieures

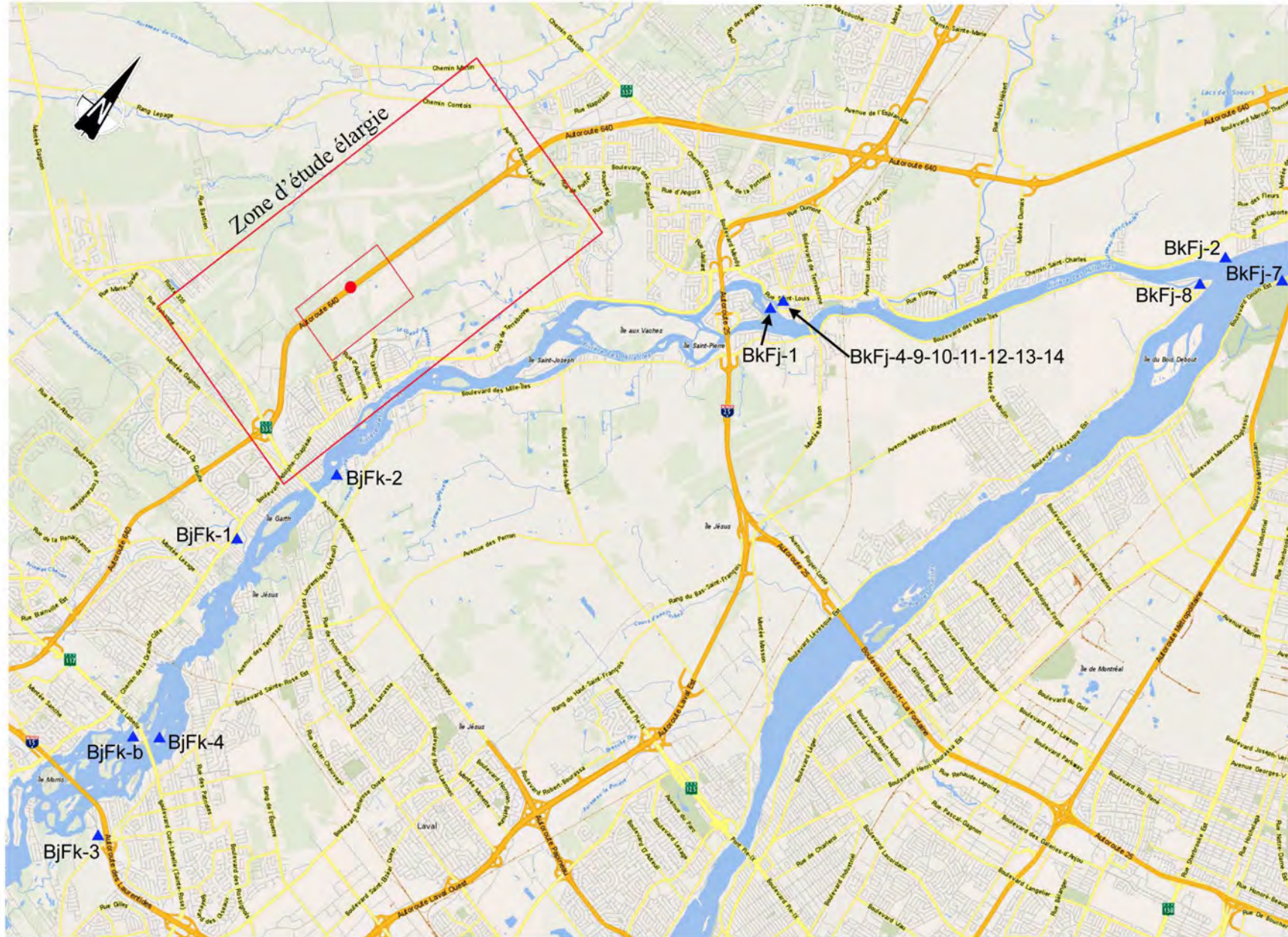
L'examen des cartes de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) révèle qu'il ne se trouve aucun site archéologique à l'intérieur de la zone d'étude élargie. En fait, il ne se trouve aucun site archéologique dans les limites du code Borden BkFk, qui englobe la zone d'étude élargie.

Le site archéologique connu le plus rapproché de la zone d'étude élargie (BjFk-2, moulin Desbiens ; Balac, 1987) se trouve près du coin sud-ouest de l'aire d'étude (carte 3), sur l'île de Laval, soit sur la rive sud de la rivière des Mille-Îles. À deux kilomètres en amont, et sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, se trouve le site de la maison Garth (BjFk-1; Ethnoscop, 1987, 2013).

Vers l'est, on retrouve l'ensemble patrimonial du Vieux-Terrebonne avec le site de l'île-aux-Moulins (BkFj-1; Picard, 1975; Chism, 1985; Lebel, 1986) et l'ensemble institutionnel associé sur la terre ferme (BkFj-4-9-10-11-12-13-14; Bariault, 1979; Arkéos, 2004, 2005, 2010; Ethnoscop, 2004, 2006, 2009).

Assez curieusement, aucun de ces sites ne fait référence à une occupation remontant à la préhistoire amérindienne. Vers l'est, les sites amérindiens préhistoriques les plus rapprochés se trouvent à la pointe est de l'île de Laval (BkFj-2; Gaumond, 1963), sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles vis-à-vis la pointe est de l'île de Laval (BkFj-8; Arkéos, 1997, 1999) et un peu en aval sur la rive sud de la rivière des Prairies (BkFj-7; Arkéos, 1990). Ces trois sites n'ont pas livré d'éléments artefactuels diagnostiques permettant de leur attribuer une position chronologique précise.

Vers l'ouest, à 8,5 km de la zone d'étude élargie, le site BjfK-3 a livré des composantes de l'Archaïque laurentien et du Sylvicole moyen tardif (Archéobec, 1996). Un peu en aval, dans l'archipel Sainte-Rose, à 6,5 km à l'ouest de la zone d'étude élargie, les sites BjFk-4 (Archéobec, 1996, 1997) et BjFk-b (Balac, 2004) ont respectivement livré des vestiges du Sylvicole moyen et supérieur, puis de l'Archaïque (un seul artefact).



0 1000 m Carte 3 : Localisation des sites archéologiques connus (▲) à proximité de la zone d'étude

7- Contexte culturel et historique

La première tranche de l'histoire culturelle présente l'inventaire des occupations humaines connues depuis le peuplement, jusqu'à la période du contact avec les premiers Européens en terre américaine. Il est donc question dans la première section des populations amérindiennes. La seconde tranche s'attache à définir la chronologie des événements depuis l'arrivée des Européens.

7.1- Cadre culturel préhistorique

Des grands courants culturels sont reconnus et leur durée dans le temps permet de leur attribuer une position chronologique. Bien entendu, l'histoire culturelle varie d'un territoire à un autre, mais dans ses grandes lignes, on peut appliquer un modèle général au Nord-Est américain (figure 1).

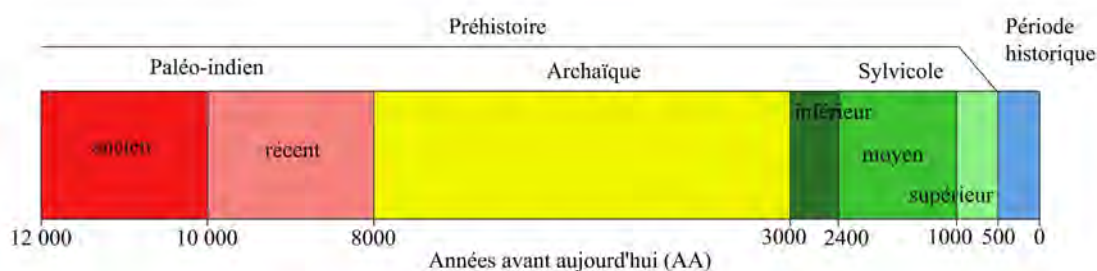


Figure 1 : Découpage chronologique dans le Nord-Est américain

La zone d'étude, située dans les basses terres du Saint-Laurent, s'ajuste d'assez près au modèle général du Nord-Est américain. La raison principale pourrait en être la proximité même du corridor fluvial, qui interconnectait les populations humaines sur des grandes distances, allant des Grands Lacs jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Cette situation avait un effet homogénéisant qui n'atténuait cependant pas complètement les caractères spécifiques des populations, forgés par un environnement aux conditions variables et des solutions adaptatives personnalisées.

La région à l'étude est contiguë d'un important carrefour du fleuve Saint-Laurent, avec la rivière des Outaouais. Tout le secteur est marqué par les nombreux chenaux qui forment un archipel d'îles, multipliant les endroits propices à l'exploitation du milieu naturel par les groupes humains anciens. Un des ensembles de sites connus et des plus attirants dans la région est la Pointe-du-Buisson², situé dans l'ancienne municipalité de Melocheville, aujourd'hui un secteur de Beauharnois.

Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, on remarque à la hauteur de la Pointe-du-Buisson, des rapides qui forçaient les voyageurs sur ce cours d'eau à s'arrêter pour franchir sur terre la zone de navigation difficile. Le terrain plat et la présence probable d'une clairière naturelle retenait les gens de passage, dont certains y établirent leur campement pour pratiquer la pêche, entre autres. Cette situation prévalait depuis des milliers d'années et probablement tous les groupes qui ont fréquenté la région pendant la préhistoire y ont laissé leurs traces.

De ce fait, les sites de la Pointe-du-Buisson sont représentatifs des grands courants culturels qui influençaient tout le sud-ouest du Québec. L'association avec un axe de circulation majeur, le fleuve, qui permettait aussi de véhiculer l'information sur de longue distance, a favorisé l'apport d'éléments culturels en provenance des Grands lacs, de toute la vallée du Saint-Laurent en aval, du nord-ouest par la rivière des Outaouais et du sud par les voies de communication terrestres. Il y a donc une forte corrélation entre les sites de la Pointe-du-Buisson et le modèle général d'histoire culturelle du Nord-Est américain.

Néanmoins, probablement en raison d'un niveau marin trop élevé à cette époque, la phase du paléoindien (plus de 8 000 ans) n'est pas rencontrée dans le secteur. Si on se reporte à la section traitant de la paléogéographie, il est d'ailleurs mentionné que l'altitude moyenne de 25 m fut libérée des eaux peu après 8 000 ans³. Dans la haute vallée du Saint-Laurent, on retrouve tout de même des traces de la culture paléoindienne récente, nommée « Plano », qui sont situées sur l'île Thompson (Chapdelaine, 2000) en amont de la Pointe-du-Buisson. Cette île se trouvait toutefois hors de la zone d'influence des fluctuations marines tardives de la

² La Pointe-du-Buisson se trouve à 50 km en ligne droite au sud-ouest de la zone d'étude.

³ La Pointe-du-Buisson se trouve en amont de la zone d'étude et son altitude est en moyenne de 33 m.

mer de Champlain⁴. La période allant de 8 000 à 6 000 ans AA (Archaique ancien à moyen) n'est pas représentée non plus dans la région de Beauharnois-Valleyfield. Cette période encore nébuleuse est d'ailleurs peu connue à l'échelle du Québec, avec toutefois quelques manifestations dans la région de Québec et sur la Côte Nord.

Sur les multiples sites distincts de la Pointe-du-Buisson, l'étendue chronologique de l'occupation humaine couvre les cinq derniers millénaires de la préhistoire du Québec. D'autres sites découverts sur la terre ferme et sur les îles du secteur de Valleyfield (Marois, 1987; Chapdelaine, 1989) et de Melocheville (Transit analyse, 1990) sont reliés aux même épisodes d'occupation et viennent marquer le territoire d'exploitation des populations locales. L'examen sommaire de l'histoire culturelle des sites archéologiques de la Pointe-du-Buisson est donc à même de fournir les grandes lignes de l'occupation humaine pendant la préhistoire locale. On peut également considérer que sur un territoire adjacent, à une altitude comparable, on dispose d'un bon modèle pour établir la nature des éventuelles découvertes archéologiques préhistoriques dans cette région du Québec.

Période paléoindienne

Par convention, la période paléoindienne couvre 4 000 ans, soit de 12 000 à 8 000 rcyBP (radiocarbon years before present). Dans la réalité du calendrier en années sidérales cela représente de 13 850 à 8 980 années AA (avant aujourd'hui). Elle se découpe en deux épisodes, ancien (12 000 à 10 000 rcyBP) et récent (10 000 à 8 000 rcyBP).

Il y a plusieurs années déjà, le site Reagan, situé à 6 km de la frontière du côté américain (Ritchie, 1953), et le site Vail, situé à 25 km de la frontière (Gramly 1985), permettaient d'espérer des découvertes similaires au Québec. Les recherches conduites à Squatec dans la région du lac Témiscouata (Dumais et Rousseau, 2002) et à Saint-Romuald dans la région de Québec (Chrétien, 1993; Pintal, 1997, 1999, 2002) permettaient de poser de plus en plus solidement l'hypothèse d'une occupation humaine pendant le Paléoindien au Québec. C'est finalement à l'été 2003, que l'école de fouilles de l'université de Montréal a découvert des pointes de projectiles à

⁴ On considère que l'extension maximale de la mer de Champlain vers l'ouest atteignait la région de Cornwall.

cannelures de type Clovis sur un site du lac aux Araignées (BiEr-14), près du lac Mégantic (Chapdelaine, 2003; 2007).

La période paléoindienne récente présente une meilleure visibilité dans la vallée du Saint-Laurent, avec des sites de la culture Plano découverts sur l'île Thompson dans la haute vallée du Saint-Laurent (Gogo, 1961), en Gaspésie (Benmouyal, 1987), puis à Rimouski (Chapdelaine, 1994). Une découverte récente, dans les cantons de l'est au site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, est aussi à signaler (Graillon, 2011). « En inscrivant ces nouvelles découvertes dans un cadre environnemental post-glaciation, cela prouve que les vieux sites ne se trouvent pas tous en hauteur mais sur des terrasses bien drainées et peu sujettes aux inondations printanières » (Claude Chapdelaine, communication personnelle, 2011).

Pour la phase paléoindienne ancienne, le système adaptatif des populations du Québec était ajusté en fonction d'un environnement au climat encore influencé par la proximité de l'inlandsis laurentidien. La nature des colonies végétales, aussi en relation avec le climat, consistait généralement en toundra herbeuse et en pessière à épinettes noires (Richard, 1985). Le mode de subsistance semblait surtout axé sur la chasse au gros gibier, dont le caribou devait constituer la majeure part. L'importance des plans d'eau alors en place dans l'axe laurentien favorisait aussi une faune de mammifères marins, constituant une ressource alimentaire potentielle (Chapdelaine, 1994).

Tenant compte de l'évolution paléogéographique, des sites du paléoindien récent pourraient être rencontrés dans la zone d'étude, en relation avec l'escarpement qui formait alors la berge du lac à Lampsilis.

Période de l'Archaïque

La période de l'Archaïque couvre une durée de temps d'au moins 5 000 ans, soit de 8 000 à 3 000 rcyBP. L'incertitude quant à la durée de cet épisode est en partie due au chevauchement présumé de la tradition de l'Archaïque ancien (9 000 à 7 000 rcyBP) avec le Paléoindien récent. La fin de cette période, pourrait correspondre au peuplement de la Basse Côte-Nord à partir de Terre-Neuve, tandis que des groupes venus de la haute vallée du Saint-Laurent étendaient leur aire d'exploitation en direction nord-est jusque sur la Haute Côte-Nord.

Pour l'Archaïque ancien, les découvertes commencent à peine à surgir au Québec. Des sites de cet épisode sont toutefois connus sur la Haute Côte-Nord, à l'embouchure du Saguenay (Plourde, 2003). Le site de Cap-de-Bon-Désir et le site Dallaire à Baie Sainte-Catherine pourraient marquer « l'arrivée des premiers groupes humains dans le secteur de l'embouchure du Saguenay » (Plourde, 2003, p. 356). Ils représenteraient peut-être des incursions en provenance du sud et de l'ouest (Chevrier, 1996). Dans la région de Québec, certains sites situés à l'embouchure de la rivière Chaudière et près de la chute située sur la même rivière pourraient y être attribués (Pintal, 2000).

Suivant le modèle du Nord-Est, les deux phases suivantes de l'Archaïque (figure 2) se découpent en moyen (7 000 à 6 000 ans rcyBP) et en récent ou supérieur (6 000 à 3 000 rcyBP). La période de l'Archaïque supérieur se divise en traditions laurentienne (6 000 à 4 000 ans rcyBP) et post-laurentienne (4 500 à 3 000 ans rcyBP). La tradition laurentienne se divise elle-même en phases Vergennes (6 000 à 5 000 ans rcyBP) et Brewerton (5 000 à 4 000 ans rcyBP). La tradition post-laurentienne se divise aussi en phases Lamoka (4 500 à 3 900 ans rcyBP) et Susquehanna (3 900 à 3 500 ans rcyBP). Les derniers 500 ans de la période Archaïque ne sont pas clairement définis dans la séquence culturelle générale du Québec mais, dans la région de Québec, on les qualifie d'Archaïque terminal (Chrétien, 1995).

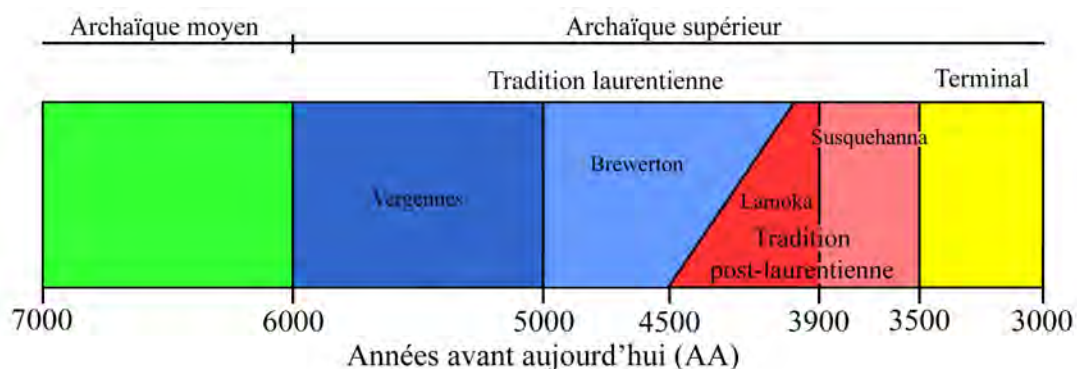


Figure 2 : Chronologie de l'Archaïque moyen et supérieur

À l'Archaïque supérieur, on peut vraiment sentir une hausse de la visibilité des populations présentes sur le territoire. Cette situation pourrait s'expliquer par un climat plus permissif à l'égard de la croissance démographique. Elle pourrait aussi résulter de conditions

environnementales qui favorisent un schème d'établissement plus aisé à modéliser. Dès le début de cette période, la tradition laurentienne se développe dans les basses terres du Saint-Laurent et dans le corridor fluvial en amont de la Côte-Nord. Le mode de subsistance des populations de l'Archaïque laurentien était basé sur une exploitation de type chasseur-pêcheur-cueilleur qui tirait davantage profit des ressources de l'intérieur du territoire, que de celles du littoral fluvial. Toutefois, dans le cas du Saguenay, une particularité régionale introduit le phoque en forte proportion au menu (Plourde, 2003).

À cette époque, les grands troupeaux de caribous avaient migré vers le nord et le paysage se conformait davantage à ce qui était connu à la période du contact. Il est généralement admis que les groupes de l'Archaïque laurentien étaient d'ascendance algonquienne. Toutefois, vers la fin de cette période (Archaïque post-laurentien), Clermont (1990) propose leur remplacement par des groupes proto-iroquoiens dans la moyenne et la haute vallée du Saint-Laurent.

Sur les sites de la Pointe-du-Buisson, les occupations de la période de l'Archaïque sont bien identifiées, débutant avec la phase Vergennes, soit la période la plus ancienne de l'Archaïque supérieur laurentien. On y retrouve également la phase Brewerton de l'Archaïque laurentien, puis des présences plus visibles pendant les phases Lamokoïdes et Susquehannoïdes de l'Archaïque post-laurentien (Clermont et Chapdelaine, 1982). Cette chronologie illustre une fréquentation du lieu qui semble continue depuis plus de 5 000 ans, et peut-être le remplacement des groupes Algonquiens de l'Archaïque laurentien par ceux d'origine proto-iroquoise de l'Archaïque post-laurentien (Clermont, 1990).

Sylvicole inférieur

Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole inférieur correspond à des limites temporelles allant de 3 000 à 2 400 ans rcyBP. Cet épisode culturel débute avec l'adoption de la technologie céramique et se termine avec l'apparition des décors sur cette céramique. Pendant cette période, on sent à travers l'ensemble du Nord-Est américain une influence culturelle majeure, l'influence Meadowood, en provenance de la région de Niagara. Cette influence se traduit surtout par l'importation de matériel de style

Meadowood sur une matière première de la région de Niagara, soit le chert Onondaga (Chrétien, 1995, 1995a; Taché, 2011). De tels outils en chert Onondaga de style Meadowood ont été découverts en abondance sur des sites de la Pointe-du-Buisson.

La découverte de matériel typique des productions Meadowood ne signifie pas nécessairement que des groupes venus de la région de Niagara se déplaçaient jusque dans la région de Montréal. Il serait plus plausible d'y voir la participation de groupes locaux à un phénomène de « mode » et l'adoption, même passagère, du rituel funéraire associé à ce courant culturel (Chrétien, 1999; Taché, 2011).

Au moins trois sites de la Pointe-du-Buisson ont livré des composantes significatives du Sylvicole inférieur, dont la station 4, qui est le plus important espace à avoir livré ce matériel (Clermont et Chapdelaine, 1982). Tous les types d'outils diagnostiques et la poterie de type Vinette I sont représentés. Les outils diagnostiques en chert Onondaga seraient arrivés sur place à l'état d'outils finis ou pré-finis et il est bon de se demander s'ils étaient destinés à une fonction domestique ou cérémonielle. La première hypothèse suppose que les groupes qui occupaient le site dépendaient d'un approvisionnement en outils finis pour combler les besoins utilitaires et que la production locale d'outils était marginale. La seconde option suppose que les outils de chert Onondaga étaient liés à la fonction cérémonielle, ce qui oblige une production locale sur un autre matériau pour les fonctions domestiques. Une troisième possibilité est que les outils importés aient comblé à la fois les fonctions domestique et cérémonielle.

Le site de la station 5 est situé à quelques 200 m à l'est du plateau de la station 4, ce qui en fait un espace distinct du précédent. L'occupation domestique semble peu intense et le site est nettement associé à la fonction funéraire comme l'indiquent quatre sépultures (Clermont, 1978 : 5). De nombreux objets de chert Onondaga furent découverts en association directe avec des ossements humains, qui ont subi la crémation. Plusieurs outils montrent des traces d'éclatement par le feu, appuyant l'hypothèse d'une utilisation cérémonielle de ces outils.

Le site de la station 5 apporte des éléments de réponse à l'interrogation concernant les fonctions du matériel importé à la Pointe-du-Buisson pendant le Sylvicole inférieur. Il est certain qu'une part de ces outils était dirigée vers la fonction cérémonielle, comme l'indiquent sa

présence dans les sépultures et l'éclatement par le feu de près de 20% de ces objets (Clermont, 1978b : 10).

Le troisième site, le Plateau des Portageurs, est aussi un espace dont l'occupation au Sylvicole inférieur est significative. Un ensemble d'outils diagnostiques et plusieurs tessons de céramique de type Vinette I attestent d'une présence à cet endroit au cours du Sylvicole inférieur. La fonction principale de ce site semble correspondre à une halte à l'extrémité d'un portage, qui permettait d'éviter les rapides du fleuve (Clermont et Chapdelaine, 1990 : 69).

D'une manière générale dans le Nord-Est, les groupes du Sylvicole inférieur présentaient un mode de subsistance en continuité avec celui de la fin de la période de l'Archaique, mais le schème d'établissement semble évoluer graduellement vers l'occupation prolongée de camps de base estivaux.

Sylvicole moyen

Le Sylvicole moyen couvre une période de 1 400 ans, soit de 400 avant notre ère à 1 000 de notre ère (2 400 à 1000 ans rcyBP). Plusieurs changements sont survenus pendant cette période, à commencer par l'ajout de décors tracés dans l'argile des vases coniques en céramique. Le Sylvicole moyen se divise en deux : « un Sylvicole moyen ancien qui se termine vers l'an 500 de notre ère et un Sylvicole moyen tardif qui s'achève autour de l'an 1 000 de notre ère. Ces divisions sont basées sur des changements morpho-stylistiques observables sur les contenants d'argile ainsi que sur plusieurs autres traits culturels tels que l'outillage lithique et osseux, le schème d'établissement et les comportements funéraires. » (Chapdelaine, 1990:3).

L'élément le plus utile pour assigner une occupation à la période du Sylvicole moyen est la céramique. La contrepartie lithique des assemblages de cette époque est encore mal définie et il devient difficile de caractériser les outils par un style particulier. Sur un site à occupations multiples où le matériel est mélangé, on peut aisément distinguer la céramique du Sylvicole moyen, mais on ne pourra habituellement pas y rattacher avec certitude un ensemble d'objets lithiques. Cela ne facilite certainement pas le choix entre

la venue sur place de groupes d'exploitation provenant de l'extérieur, versus un simple phénomène d'abandon de biens d'échanges par des groupes locaux. Cependant, il pourrait en être autrement en ce qui concerne les collections d'outils découverts en contexte cérémoniel.

Les sites funéraires à composante Middlesex, comme la sépulture du boulevard Champlain à Sillery (CeEt-2), livrent des collections lithiques diagnostiques. Ce style est dérivé de la culture Adena de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois. D'abord attribuées au Sylvicole inférieur (Clermont, 1976), on y voit plutôt aujourd'hui le complexe funéraire des groupes du Sylvicole moyen ancien (Clermont, 1990). On ferait alors face à deux assemblages lithiques distincts employés par une même population, soit un ensemble cérémoniel facile à identifier par le style Middlesex, puis un assemblage domestique dont la définition demeure encore à établir.

La céramique du Sylvicole moyen ancien est caractérisée par “des vases façonnés avec des colombins, terminés par une base conoïde, ayant des parois relativement droites, très faiblement étranglées vers le haut, avec un rebord supérieur droit ou éversé mais dépourvu de parement. Ces vases étaient généralement lissés et décorés de façon variée avec des bandes et des champs de lignes pour la plupart ondulantes.” (Clermont et *al*, 1992: 91). Il est intéressant de constater que cette description s'applique de manière générale à toutes les basses terres de la vallée du Saint-Laurent, illustrant de ce fait la participation des groupes locaux à “...un vaste réseau culturel qui couvrait alors presque toutes les basses terres de la Laurentie.” (Clermont et *al*, 1992:90).

La céramique du Sylvicole moyen tardif s'illustre d'abord par une variabilité décorative plus grande que lors des époques précédentes. Les impressions ondulantes ainsi que les effets repoussés et basculants s'estompent au profit des empreintes linéaires, à la cordelette, puis dentelées. Les ponctuations deviennent aussi plus courantes. La morphologie générale évolue de la forme conoïde vers des contenants plus globulaires, qui marquent la transition avec les vases du Sylvicole supérieur (Clermont et *al*, 1992).

À la Pointe-du-Buisson, les traces non équivoques des populations de cette période sont nombreuses et bien entendu, surtout liées aux contenants de céramique. On retrouve des centaines de vases fracturés sur la plupart des différentes stations archéologiques, plus particulièrement sur le site

Hector-Trudel (station 1), la station trois, dont l'occupation principale remonte à cette époque (Clermont et Chapdelaine, 1978), la station quatre, puis le Plateau des Portageurs (Clermont et Chapdelaine, 1990; Gates St-Pierre, 2001). Alors que les vases de la partie ancienne de cet épisode (2 400 à 1 500 ans AA) se confondent dans la tendance homogénéisante des décors de lignes ondulantes, ceux plus récents, du Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) se distinguent pour former une tradition culturelle reconnue comme la tradition « Melocheville » (Gates St-Pierre, 2001). C'est au niveau des combinaisons et des fréquences de motifs et de techniques décoratifs que s'établit la définition de la tradition « Melocheville ».

La plupart des occupations du Sylvicole moyen sont rencontrées sur des sites à occupations multiples, indiquant que les espaces choisis dans le passé convenaient encore à cette époque aux populations qui exploitaient la région. Au premier abord, ce schème d'établissement, conforme à ce qui précède chronologiquement, porte à croire que le mode d'exploitation, au moins pour le Sylvicole moyen ancien, se trouvait en continuité avec celui du Sylvicole inférieur et probablement de l'Archaïque terminal. Plus tard, au Sylvicole moyen tardif, le mode de subsistance a évolué et on postule l'apparition de l'horticulture qui mènera plus tard à l'agriculture et à la sédentarité.

Sylvicole supérieur

Le Sylvicole supérieur s'étend de l'an 1 000 de notre ère à l'arrivée de Jacques Cartier en 1534. En amont du Saguenay dans la vallée fluviale, cet épisode correspond à l'émergence de la culture des Iroquoiens du Saint-Laurent. À partir de l'an 1000 de notre ère, l'horticulture marginale évolue vers la culture du maïs et la vie sédentaire dans les villages. Dans la région de Québec, il est estimé que cette évolution du mode de subsistance était déjà complétée autour de 1200 de notre ère (Tremblay, 2006). Ces agriculteurs sont ceux que Jacques Cartier a d'abord rencontrés à Gaspé et dont il décrit les villages sédentaires visités à Québec (Stadaconé) et Montréal (Hochelaga) en 1535-1536 et 1541-1542. Ces villages n'étaient plus occupés lorsque Champlain fonda Québec en 1603 et les populations iroquoiennes semblent s'être évanouies sans laisser de descendance visible sur le territoire.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent formaient une grande famille assez homogène culturellement. Leur territoire couvrait toute la vallée du Saint-Laurent depuis le lac Ontario à l'ouest, jusqu'à la région de Québec, qui semble constituer la limite est de la distribution de leurs villages.

Tout comme au Sylvicole moyen, l'élément matériel le plus diagnostique demeure la céramique. « La poterie classique du Sylvicole supérieur est partout représentée par des vases ayant un parement net marqué d'un motif incisé, un col bien étranglé et une panse sphérique. Chaque vase devient ainsi un produit unique et, en conséquence, les collections présentent généralement une variabilité considérable. » (Clermont et al, 1992:108). Les outils en pierre taillée perdent considérablement de leur visibilité, probablement en conséquence de l'utilisation plus grande des outils en os. Un style de pointe de projectile en pierre taillée demeure tout de même un fossile directeur, soit la pointe triangulaire de type Levanna.

Le schème d'établissement des Iroquoiens a grandement évolué en conséquence d'un mode de subsistance qui fait appel en majeure partie à la culture des végétaux, dont le maïs aurait été le principal élément. Ils sont donc passés d'un mode d'exploitation de type prédateur, qui tirait profit des ressources en place sur le territoire, à un mode d'exploitation de type producteur. Il est clair que les caractéristiques physiques recherchées pour les établissements ne sont plus les mêmes, puisque l'exploitation du territoire repose sur une organisation différente. Les terres sablonneuses, favorisant une agriculture rudimentaire, sont devenues la norme, pour installer des villages sédentaires, dont la durée pouvait atteindre 20 ans.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent ont utilisé la Pointe-du-Buisson dans leurs activités d'exploitation de la faune aquatique, comme le démontrent les vestiges d'un camp de pêche trouvés sur la station deux. Toutefois, la nature de leur exploitation première, l'agriculture, ne pouvait s'accommoder des terres argileuses du plateau de la Pointe-du-Buisson. Leurs sites villageois furent toutefois découverts dans la région située à l'extrémité sud-ouest du Québec, dans la municipalité de Saint-Anicet et les environs (Gagné, 2003, 2004). Les terres rocailleuses de ce territoire semblaient convenir à leur système d'exploitation agricole.

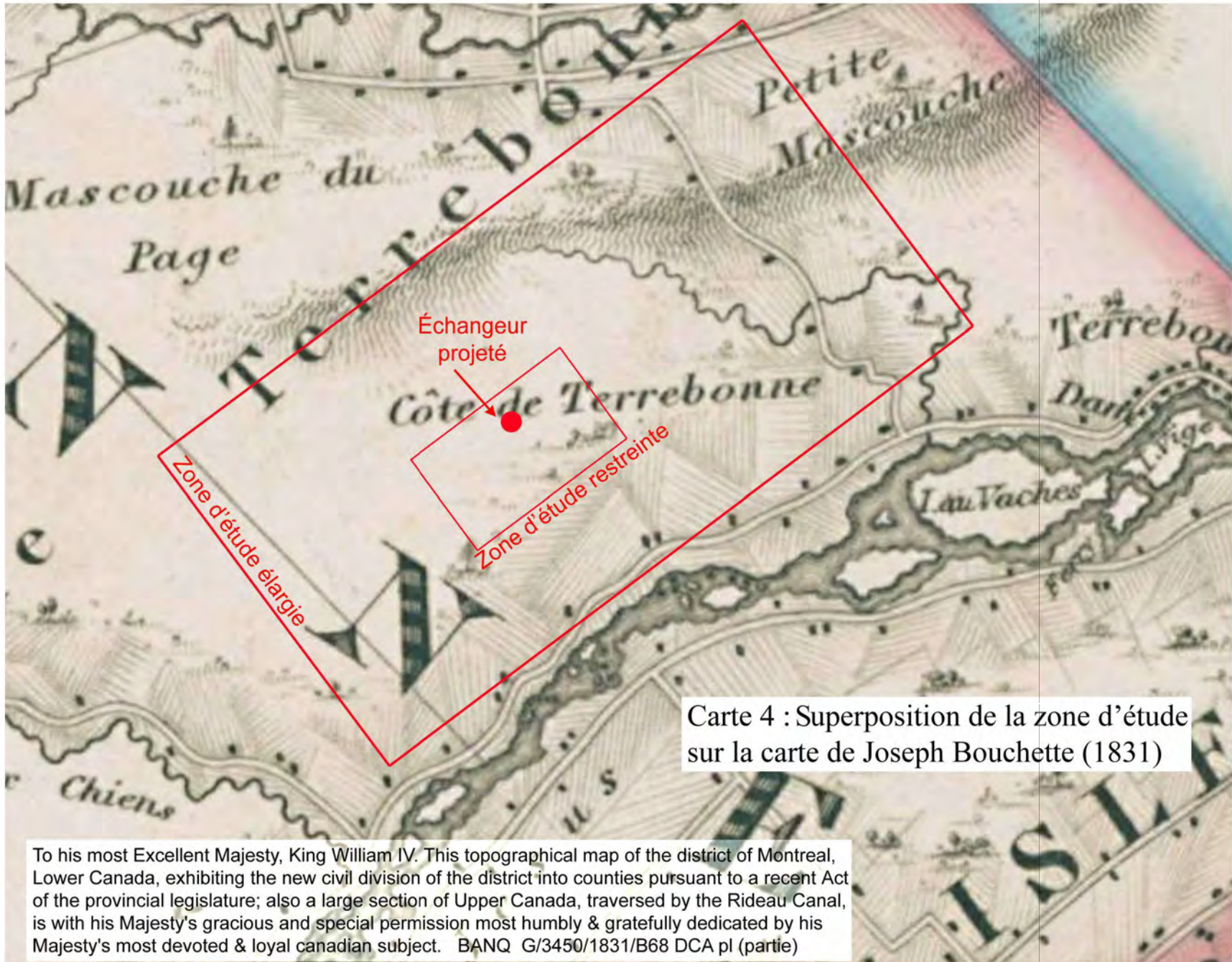
7.2- Contexte historique régional

Comme on peut le constater dans la section précédente, les Amérindiens ont fréquenté la région de Montréal depuis des milliers d'années. Vers la fin de la préhistoire, pendant le Sylvicole supérieur, le secteur de Terrebonne s'intégrait probablement à l'aire d'exploitation des Iroquoiens du village d'Hochelaga, décrits dans les récits de Cartier en 1535 et 1541. Au moment de l'arrivée de Samuel de Champlain et de l'établissement de Québec en 1608, les Iroquoiens du Saint-Laurent avaient disparus et d'autres Nations amérindiennes fréquentaient la région de Montréal. Au 17^e et au 18^e siècle, on note entre autres, les Algonquins, les Népissingues et les Iroquois (Payeur et Viau, 1989).

Déjà au 17^e siècle, tout le secteur situé en périphérie nord de l'île de Laval montrait une activité de peuplement agricole colonial. La seigneurie de « Terrebonne » a d'ailleurs été concédée en 1673, mais serait demeurée inoccupée par son propriétaire, qui la revend en 1681 à un marchand de Montréal, Louis Lecompte Dupré. Il faut toutefois attendre 1710 avant qu'un premier moulin banal prenne fonction sur l'île-des-Moulins⁵.

Déjà en 1720, il se trouvait 16 familles dans la seigneurie et 81 en 1736, puis 95 en 1765. La carte de Bouchette datée de 1831 (carte 4), rend compte de l'étalement de la colonisation dans le secteur de la « Côte de Terrebonne », qui correspond à la position de la zone d'étude élargie. On constate que les terres sont cultivées le long du chemin Côte de Terrebonne, qui suit approximativement le tracé de la rive nord de la rivière des Milles-Îles. Il se trouve également un chemin perpendiculaire qui débute vis-à-vis l'extrémité ouest de l'île aux Vaches et qui rejoint le rang longeant la rive sud de la rivière Mascouche. Des maisons sont visibles du côté ouest de ce chemin, qui ne trouve curieusement aucune correspondance avec le réseau routier actuel. Outre cet encadrement développé sur les faces est et sud, la zone d'étude élargie est surtout vide d'occupation humaine en 1831.

⁵ Claude Martel, géographe-historien. <http://www.vieux-terrebonne.com/histoire7.html>



Carte 4 : Superposition de la zone d'étude sur la carte de Joseph Bouchette (1831)

To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau Canal, is with his Majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his Majesty's most devoted & loyal canadian subject. BANQ G/3450/1831/B68 DCA pl (partie)

La carte cadastrale du comté de Terrebonne datée de 1931 (carte 5) montre que l'ensemble de la zone d'étude élargie est alors concédée et divisée suivant le cadastre. La zone d'étude élargie fait alors partie de la paroisse Saint-Louis-de-Terrebonne. Il est intéressant de constater que le chemin qui reliait le chemin Côte de Terrebonne au rang sur la rive sud de la rivière Mascouche n'est plus représenté. D'ailleurs l'alignement des terres des différentes concessions (côte de Terrebonne, ruisseau de la Pinière, sud de Mascouche) ne peut plus concorder avec les terres concédées du côté ouest du chemin disparu. Il y aurait donc eu une réorganisation cadastrale à cet endroit, qui aurait conduit à l'abandon du chemin de 1831.

L'examen des cartes topographiques de 1966 et 1975 révèle que mis à part la bande littorale de la rive nord de la rivière des Mille-Îles et le secteur domiciliaire de Bois-des-Filion, toute la zone d'étude élargie est boisée et inoccupée. Il y a également de vastes zones humides, en retrait nord de l'escarpement qui traverse toute la zone d'étude élargie du nord-est au sud-ouest.

On remarque également un encadré, occupant pratiquement tout le quadrant nord-ouest de la zone d'étude élargie, avec l'inscription « Department of National Defense ». Cette enclave de la Défense nationale aurait servi de champ de tir (WSP, 2015), pour l'entraînement des militaires. Ces activités sont terminées et le secteur présente un état naturel sans développement. On pourrait éventuellement s'attendre à retrouver des vestiges de ces exercices militaires, comme des abris en béton, des munitions d'arme à feu et même des obus.

8- Mise en opération des critères d'évaluation

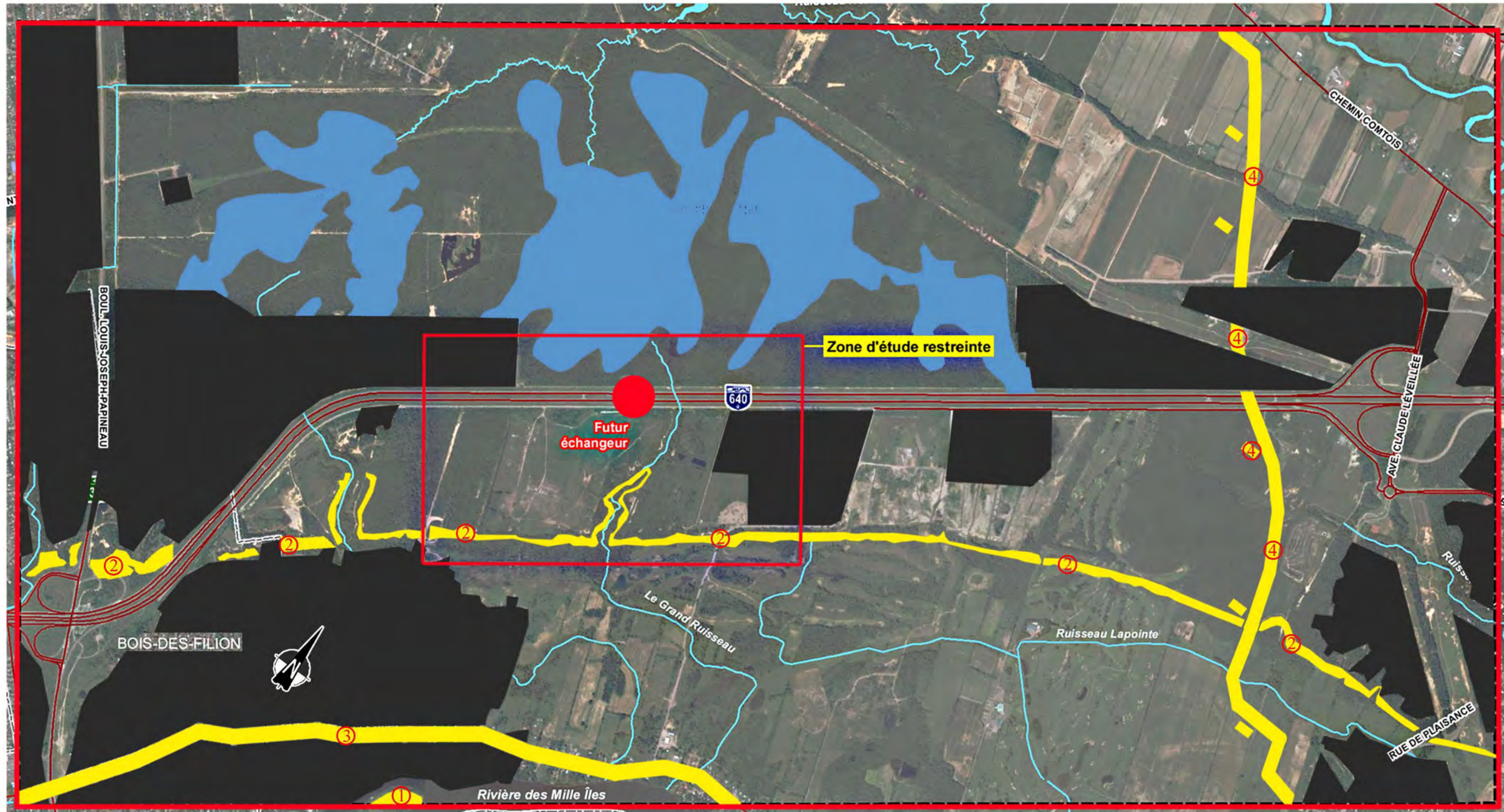
L'évaluation du potentiel archéologique procède à partir d'une série de critères qui ont été présentés plus haut, dans la section méthodologie. Ces critères sont repris ici et une valeur est attribuée de manière à pouvoir évaluer les probabilités de rencontrer des vestiges archéologiques sur la zone d'étude élargie. Comme il a déjà été mentionné dans la section « Méthodologie », la détermination du potentiel archéologique des secteurs passe par une conversion des critères retenus en pointage. Un pointage de deux ou moins indique un potentiel faible à nul, un pointage de trois dénote un potentiel moyen, puis quatre et plus signale un potentiel élevé.

Comme la zone d'étude élargie fait 32 km² (8 km est-ouest par 4 km nord-sud), il a d'abord été nécessaire de retrancher tous les espaces qui présentaient un potentiel archéologique nul en raison des perturbations anthropiques, comme les quartiers domiciliaires à forte densité, les secteurs industriels, les sablières et autre espaces qui apparaissaient perturbés. Les zones de milieux humides comme les tourbières ont également été retranchées d'emblée.

Dans l'espace restant, les endroits en relation avec les composantes du réseau hydrographique ont été ciblés, hiérarchisés, puis évalués à l'aide des critères, tandis que les données tirées de la carte ancienne de Bouchette (1831) ont été transposées par superposition sur la trame moderne. Le résultat de cet exercice est exposé sur la carte 6, qui présente la localisation des zones de potentiel archéologique. Ainsi, quatre zones de potentiel archéologiques ont pu être déterminées, soit deux en relation avec des critères employés pour le potentiel archéologique préhistorique (zones 1 et 2), puis deux autres associées à l'occupation historique (zones 3 et 4).

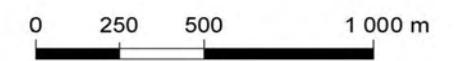
8.1- Hydrographie

Comme il a déjà été souligné, l'hydrographie est un critère central dans le secteur de Terrebonne, dont la rivière des Mille-Îles, en connexion avec le fleuve Saint-Laurent à ses deux extrémités. Les nombreuses îles, dont les Îles aux Vignes (zone 1), forment une multitude d'intersections et font de tout ce secteur un endroit hautement stratégique, du point de vue de la circulation des humains et des biens d'échanges, puis de l'exploitation faunique halieutique. Deux points sont accordés à la zone 1 pour le critère hydrographie.



- Tourbières
- Potentiel archéologique nul
- Potentiel archéologique moyen à fort
- ① Numéro de zone de potentiel archéologique

Carte 6 : Localisation des zones de potentiel archéologique



Il faut également considérer la zone d'étude sur une échelle de temps plus longue à la mesure de milliers d'années, en tenant compte de la paléogéographie et des anciens niveaux marins, qui créaient de conditions hydrographiques très différentes, mais tout aussi favorables à l'établissement humain ancien.

Ainsi, on remarque dès le départ la présence d'une ancienne terrasse marine s'étirant d'est en ouest en conjonction avec l'escarpement du Grand Coteau, qui correspond à un paléorivage du lac à Lampsilis, il y a environ 9 000 ans, pendant la période du Paléoindien récent. À l'intérieur de la zone d'étude restreinte, le Grand Ruisseau forme une jonction de cours d'eau avec le paléorivage du lac à Lampsilis, créant des conditions particulièrement attrayantes pour l'établissement humain ancien à cet endroit.

Plus à l'est, hors de la zone d'étude élargie cependant, on constate à l'évidence que la rivière Mascouche formait à la même époque un large estuaire sur le lac à Lampsilis, faisant certainement de ces anciennes rives un territoire de recherche exceptionnel pour la découverte de vestiges paléoindiens éventuels.

Selon le critère hydrographie, la zone d'étude restreinte présente une vaste zone de potentiel archéologique linéaire (zone 2), qui culmine à sa jonction avec le Grand Ruisseau, sur ses faces est et ouest. D'ailleurs, cette zone de potentiel archéologique s'étire d'est en ouest en traversant toute la largeur de la zone d'étude élargie. Deux points sont accordés à la zone 2 pour le critère hydrographie.

8.2- Topographie et pente du terrain

L'examen des cartes topographiques montre que la zone d'étude se divise de manière très nette en un plateau supérieur à faible pente vers le sud en haut de l'escarpement du Grand Coteau, puis un plateau inférieur en bas de l'escarpement. Ce dernier présente également un relief aplani, avec une faible pente vers la rivière des Milles-Îles.

Aucune difficulté ne résulte de la topographie quant à l'établissement humain à l'endroit ni sur les Îles aux Vignes (zone 1), ni sur le rebord du haut plateau (zone 2). Deux points sont accordés à chacune de ces zones pour le critère pente du terrain.

8.3- Drainage et type de sol

Ces deux variables, qui sont considérées de pair, sont évaluées à partir des conditions réelles lors d'une visite sur les lieux. Il sera possible de procéder à l'exercice à l'emplacement spécifique du futur échangeur, mais il n'est pas dans le présent mandat d'examiner l'ensemble de la zone d'étude élargie sur le terrain. Pour cette raison, aucune cote n'est attribuée à ces critères dans la présente évaluation du potentiel archéologique.

L'examen détaillé des orthophotographies révèle tout de même que le rebord du haut plateau de l'escarpement du Grand Coteau semble bien drainé et en conséquence, il est probable que le drainage et le type de sol soient favorables à l'établissement humain ancien. Il se trouve cependant de vastes zones humides correspondant à des tourbières, en retrait du rebord de l'escarpement, vers le nord. C'est d'ailleurs une de ces tourbières que draine le Grand Ruisseau, qui franchit l'écart de l'escarpement dans la zone d'étude restreinte.

8.4- Perturbations anthropiques

Bien que la zone d'étude élargie se trouve dans un secteur qui est longtemps demeuré un milieu agricole peu développé, l'urbanisation moderne a rattrapé certains secteurs au 20^e siècle et on y trouve maintenant un autoroute (640), des quartiers résidentiels, des parcs industriels et un golf.

Cependant, la manière d'aborder la zone d'étude élargie pour l'évaluation du potentiel archéologique a d'abord conduit à retrancher tous les espaces où les perturbations anthropiques avaient réduit le potentiel archéologique à nul (voir carte 6). Par conséquent, l'identification des zones de potentiel a procédé sur les espaces restants et libres de perturbations anthropiques majeures.

La plus grande des Îles aux Vignes (zone 1) présente aujourd'hui un aspect qui semble naturel et aucun point n'est retranché pour cette zone de potentiel. Tout le rebord du plateau supérieur en haut de l'escarpement du Grand Coteau est boisé de manière presque continue, ce qui a certainement favorisé la conservation de son état naturel présumé. Aucun point n'est retranché pour cette zone de potentiel.

Le tracé du chemin de la Côte de Terrebonne inclut dans la zone d'étude élargie apparaît sur la carte de Bouchette en 1831 et malgré l'urbanisation densifiée du secteur Bois-des-Filion, il est considéré qu'il peut demeurer de nombreuses parcelles intactes. D'autre part, à l'est de la rue George VI, on constate que les propriétés disposent de davantage de terrain et que les bâtiments sont plus espacés. Étant donné la densification de l'urbanisation il faut tout de même tenir compte des nombreuses perturbations anthropiques et pour cette raison, un point est retranché à la zone 3.

Le tracé de l'ancien chemin orienté nord-sud et aujourd'hui disparu (zone 4), ainsi que les maisons et autres bâtiments qui s'y trouvaient du côté ouest, se retrouvent actuellement en zone agricole (voir carte 6) et pour cette raison, aucun point n'est retranché à la zone 4.

8.5- Proximité des sites archéologiques connus

Au chapitre 6, il a déjà été mentionné qu'aucun site archéologique ne se trouvait à proximité immédiate de la zone d'étude restreinte, ni même à l'intérieur de la zone d'étude élargie. Le site archéologique connu le plus rapproché de la zone d'étude élargie (BjFk-2, moulin Desbiens ; Balac, 1987) se trouve près du coin sud-ouest de l'aire d'étude, sur l'île de Laval, soit sur la rive sud de la rivière des Mille-Îles.

Vers l'est, on retrouve l'ensemble patrimonial du Vieux-Terrebonne avec le site de l'île-aux-Moulins (BkFj-1; Picard, 1975; Chism, 1985; Lebel, 1986) et l'ensemble institutionnel associé sur la terre ferme (BkFj-4-9-10-11-12-13-14; Bariault, 1979; Arkéos, 2004, 2005, 2010; Ethnoscop, 2004, 2006, 2009).

Étant donné la distance entre les sites archéologiques connus et les zones de potentiel archéologique définies à la carte 6, de même que l'absence de lien direct avec les éléments qui favorisent le potentiel archéologique des quatre zones, aucun point n'est accordé pour le critère « proximité des sites archéologiques ».

8.6- Résultats de la mise en opération du potentiel archéologique

La mise en commun des différents exercices, employant les critères de la méthode préhistorique combinés aux informations tirées des supports cartographiques anciens de la période historique, permet d'évaluer le potentiel archéologique de la zone d'étude. La définition des deux premières zones de potentiel archéologique découle de l'utilisation des variables de la méthode préhistorique.

Zone 1

La zone d'étude élargie englobe une partie du littoral nord de la rivière des Mille-Îles, ainsi qu'une section de la plus grande des Îles aux Vignes. La berge de la rivière est complètement aménagée et ne présente aucun potentiel archéologique, mais l'Île aux Vignes semble toutefois présenter un état naturel. Deux points ont été accordés pour le critère hydrographie et deux autres pour le critère « topographie et pente du terrain », pour un total de quatre points, qui marque un potentiel archéologique fort. Étant donné la très basse altitude (20 m) de la zone 1, le potentiel archéologique est associé aux périodes de la préhistoire plus récentes que 7 000 ans, donc à partir de l'Archaïque.

Zone 2

La zone 2 correspond spécifiquement au rebord supérieur de l'escarpement du Grand Coteau. À l'intérieur de la zone d'étude élargie, la zone 2 s'étire sur 8 km suivant l'axe est-ouest et traverse la zone d'étude restreinte dans sa section sud.

L'intérêt plus particulier de la zone 2 se concentre sur la zone d'étude restreinte et plus spécialement des deux côtés du Grand Ruisseau, à l'endroit où il franchit l'écart de l'escarpement du Grand Coteau. Cette jonction avec un paléorivage du lac à Lampsilis reporte le potentiel archéologique à la période du Paléoindien récent. Pour l'ensemble de la zone 2, deux points ont été accordés pour le critère hydrographie et deux autres pour le critère « topographie et pente du terrain », pour un total de quatre points, qui marque un potentiel archéologique fort. Étant donné l'âge potentiellement très ancien d'une éventuelle occupation aux abords du Grand Ruisseau, le potentiel est toutefois considéré plus fort encore à cet endroit spécifique.

Zone 3

Les supports cartographiques anciens de la période historique ont livré des informations suffisamment détaillées pour retenir l'attention sur des points précis. La manière d'évaluer le potentiel archéologique pour la période historique diffère de celle de la période préhistorique. Se fiant sur les documents écrits comme la carte de Bouchette (1831), on débute avec un potentiel archéologique fort (5 points), aux endroits spécifiques où des constructions étaient anciennement présentes. On retranche ensuite des points pour les éventuelles perturbations anthropiques partielles, jusqu'à obtenir un potentiel archéologique nul, lorsque les perturbations sont majeures.

Le chemin de la Côte de Terrebonne apparaît sur la carte de Bouchette en 1831 (carte 4) et on peut y voir à intervalle régulier des bâtiments présents du côté nord de la route. Il n'a pas été entrepris ici de vérifier la correspondance individuelle de ces bâtiments au travers de la trame urbaine moderne, car la justesse de la correspondance par superposition à partir de la carte de Bouchette demeure imprécise. Néanmoins, le chemin de la Côte de Terrebonne est un axe de communication ancien qui date de l'époque de la colonisation et comme il a été souligné plus haut, il peut demeurer des parcelles de terrain intactes avec des vestiges archéologiques. Le retrait de deux points dû aux perturbations anthropiques ramène le potentiel archéologique au niveau moyen en général pour la zone 3, avec une diminution vers un potentiel faible à l'ouest de la rue Geroge VI, où la trame urbaine est plus densifiée.

Zone 4

La zone 4 correspond à un phénomène plutôt inusité, alors qu'un ancien axe de communication avec des terres concédées du côté ouest s'est évanoui, sans correspondance dans la trame du réseau routier moderne. Ce phénomène est probablement consécutif à un réaménagement cadastral créant un nouvel alignement nord-sud des terres (voir carte 5), incompatible avec des terres initialement concédées à partir d'une route elle-même orientée nord-sud.

La route débutait au sud avec une jonction sur le chemin Côte de Terrebonne, puis rejoignait au nord le chemin Comtois. La section de cette route qui traverse la zone d'étude élargie du nord au sud fait 4 km de

longueur et présente cinq bâtiments qui devaient correspondre à autant de fermes, du côté ouest du chemin.

Aujourd'hui il ne reste aucune trace apparente de cet ancienne route, ni des bâtiments qui s'y retrouvaient. Encore une fois, l'imprécision relative de la superposition de la carte de Bouchette (1831) sur le plan moderne ne permet pas de localiser avec exactitude la position du chemin disparu, mais il demeure évident que cet axe de communication traversait des espaces qui correspondent maintenant à un secteur agricole, composé en majorité de champs cultivés. La contrainte des perturbations anthropiques est minime et aucun point n'est retiré pour cette cause, laissant la zone 4 avec un potentiel archéologique fort, surtout à l'endroit des anciens bâtiments disparus.

Territoire hors zones

Tout l'espace compris dans les limites de la zone d'étude élargie, qui ne correspond ni à des zones de potentiel nul, ni à des tourbières, ni à des zones de potentiel archéologiques (zones 1 à 4), est catégorisé à potentiel archéologique faible. La présente étude n'a pas permis de mettre en évidence des éléments particuliers pouvant supporter un potentiel archéologique spécifique, mais cela ne signifie pas qu'il ne puisse pas se trouver éventuellement de sites archéologiques dans ces territoires hors zones.

9- Conclusion

L'exercice d'évaluation du potentiel archéologique dans la zone d'étude élargie a demandé de prendre en considération les connaissances de l'occupation humaine ancienne sur un plus vaste territoire, à l'échelle régionale. C'est ainsi qu'il a été possible de constater une distribution différentielle des sites archéologiques en fonction des trois principaux axes hydrographiques, à savoir la rivière des Mille-Îles qui passe à proximité de la zone d'étude élargie, la rivière des Prairies qui sépare l'île de Laval et l'Île de Montréal, puis, plus au sud, le chenal principal du fleuve Saint-Laurent.

Le chenal du fleuve Saint-Laurent présente le plus important débit et est également considéré comme l'axe de circulation principal. C'est d'ailleurs celui qui livre le plus de sites archéologiques et sur lequel s'est développé la ville de Montréal. La rivière des Prairies occupe une place secondaire, tout de même avec plusieurs sites, mais en nombre subordonné au chenal principal du fleuve.

Pour sa part, la rivière des Mille-Îles apparaît clairement comme un axe tertiaire, en périphérie nord de la région de Montréal. Le cours d'eau présente un débit réduit comparé aux deux précédents et le nombre de sites archéologiques est nettement inférieur. D'ailleurs les sites associés à la période préhistorique sont presque absents sur son tracé. Ce constat est compatible avec la présence à proximité rapprochée d'axes de circulation plus attrayants, qui reléguait probablement le circuit de la rivière des Mille-Îles à un rôle mineur.

Ces conditions de zone périphérique ne s'appliquent toutefois pas à la période plus ancienne du Paléoindien, alors que la zone d'étude élargie se trouvait plutôt en position centrale sur la rive nord du lac à Lampsilis, près d'un important estuaire formé par la rivière Mascouche primitive. Le paysage était alors complètement différent, avec une végétation de taïga et un climat plus frais que l'époque moderne.

Dans la zone d'étude élargie, l'élément principal du potentiel archéologique est lié à cette époque ancienne, à l'endroit de l'escarpement du Grand Coteau (zone 2). Pour la période historique, le chemin de la Côte de Terrebonne (zone 3) présente un certain intérêt, mais c'est surtout la route disparue (zone 4) qui retient l'attention, avec ses bâtiments de ferme associés.

10- Recommandations

Avec l'objectif de disposer d'une vue d'ensemble, l'évaluation du potentiel archéologique a procédé à l'échelle de la zone d'étude élargie. Cependant, dans le cadre de l'aménagement du futur échangeur sur l'autoroute 640, c'est plutôt la zone d'étude restreinte qui subira les impacts réels. C'est donc en fonction de la zone d'étude restreinte que les recommandations sont formulées. Néanmoins, il demeure d'intérêt de garder en mémoire les zones de potentiel archéologique à l'échelle de la zone d'étude élargie, car le secteur semble en développement graduel accéléré et tôt ou tard, les zones de potentiel archéologique seront chevauchées par les aménagements.

L'aménagement du nouvel échangeur sur l'autoroute 640 va entraîner la mise en place d'un réseau routier, puis l'établissement de nouveaux quartiers domiciliaires comme le projet Urbanova. Des secteurs commerciaux ou industriels pourraient également venir s'implanter dans le secteur. Dans ce cadre, les recommandations suivantes sont formulées :

- Un inventaire archéologique par sondages espacés aux 10 m devrait procéder à l'intérieur de la zone de potentiel archéologique no 2, dans les limites de la zone d'étude restreinte.
- Advenant la découverte de sites archéologiques en cours d'inventaire, ceux-ci devraient faire l'objet de fouilles archéologiques de sauvetage avant le début des travaux d'aménagement.
- Pour les zones de potentiel archéologique à l'échelle de la zone d'étude élargie, il serait certainement d'intérêt d'inscrire ces informations dans le système géomatique au schéma d'aménagement de la Ville de Terrebonne. Ainsi, en cas de développements futurs chevauchant les zones de potentiel archéologique, ces informations apparaîtrons d'emblée et il pourra en être tenu compte dès le départ.
- Au cours des travaux d'aménagement, si des vestiges tels des fondations de bâtiments ou des dépôts artefactuels riches apparaissent hors des zones de potentiel définies, le responsable de chantier devra aviser la Ville de Terrebonne, afin que l'archéologue attaché au dossier puisse rapidement évaluer la situation.

11- Références citées

Archéobec

1996 *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose*. Ville de Laval/Éco-Nature/MCCQ, rapport inédit, 95 p.

Archéobec

1997 *Volume 2 : inventaire archéologique exploratoire à la résidence Darling (1890-1945) avec la participation du public, août 1996; vestige de la maison Darling, île Darling, site BjFk-4*. Ville de Laval/Éco-Nature/Ministère de la Culture et des Communications du Québec, rapport inédit.

Arkéos

1990 *Études archéologiques et patrimoine bâti, parc régional de la Rivière-des-Prairies*. CUM, Service de l'environnement, rapport inédit, 102 p.

Arkéos

1997 *Prolongement vers PNGTS, secteur ville de Lachenaie, lot 68, inventaire archéologique*. Urgel Delisle & Associés/Gazoduc TQM, rapport inédit, 49 p.

Arkéos

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 2a : fouille au site BkFj-8, Lachenaie*. Urgel Delisle & associés/Gazoduc TQM, rapport inédit, 81 p.

Arkéos

2004 *Inventaire archéologique au site BkFj-9, Vieux-Terrebonne. Projet de construction du nouveau théâtre, parc civique de Terrebonne*. La Société de développement culturel de Terrebonne/MCCQ/Ville de Terrebonne, rapport inédit, 193 p.

Arkéos

2005 *Mourir et vivre à l'ombre des moulins. Fouille bio-archéologique de l'ancien cimetière de Terrebonne, site BkFj-9. Projet de construction du nouveau théâtre, parc civique de Terrebonne.* MCCQ/Ville de Terrebonne/Société de développement culturel de Terrebonne, rapport inédit, 289 p.

Arkéos

2010 *Fouille archéologique au 225, boulevard des Braves, Terrebonne, site BkFj-14.* MCCCCF/Dauran Construction, rapport inédit, 78 p.

Balac, A.-M.

1987 *Notes sur le site de l'ancien moulin Desbiens à Laval, BjFk-2.* Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Balac, A.-M.

2004 *Avis de découverte fortuite à Laval (BjFk-b).* Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Bariault, M.

1979 *Relevés sur le site de la maison Chaumont ou Limoges, à Terrebonne, BkFj-4.* Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Benmouyal, J.

1987 *Des Paléindiens au Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire.* Collection Dossiers no 63, Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Chapdelaine, C.

1989 « À l'affût du gibier sur l'île Marigny », *Archéologie et histoire dans la région du Buisson*, Collection À fleur de siècles no 3, Département d'anthropologie, Université de Montréal, p. 41-46.

Chapdelaine, C.

1990 «Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie», *Recherches amérindiennes au Québec*, XX(1):2-3.

Chapdelaine, C.

1994 *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano.* Collection Paléo-Québec no 22, Recherches amérindiennes au Québec éditeur.

Chapdelaine, C.

2000 *Saint Lawrence Valley Prehistory – the last 25 years (1975-2000).* Communication présentée lors du colloque de l'Association canadienne d'archéologie, mai 2000.

Chapdelaine, C.

2003 *Le Méganticois : la vingt-cinquième école de fouilles, juillet-août 2003.* Université de Montréal, rapport inédit, 32 p.

Chapdelaine, C.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Sous la direction de Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec n° 32, Recherches amérindiennes au Québec.

Chevrier, D.

1996 « Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans AA », in P. Frenette (éd.) *Histoire de la Côte-Nord*, Institut québécois de la recherche sur la culture, Québec.

Chism, J.V.

1985 *Surveillance archéologique à l'île des Moulins, Terrebonne, site BkFj-1, 1983-1984.* Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 74 p.

Chrétien, Y.

1993 *De CeEt-657 à CeEt-661, découverte de cinq sites préhistoriques sur la rive "est" de la rivière Chaudière à Saint-Romuald.* Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications.

Chrétien, Y.

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

Chrétien, Y.

1995a «Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec». in *Archéologies québécoises*, Collection Paléo-Québec, n^o 23, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 185-201.

Clermont, N.

1976 «Un site du Sylvicole inférieur à Sillery». *Recherches amérindiennes au Québec*, VI(1):36-44.

Clermont, N.

1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson », *Recherches amérindiennes au Québec*, no 1, p. 3-20.

Clermont, N.

1990 «Le Sylvicole inférieur au Québec». *Recherches amérindiennes au Québec* XX(1):5-17.

Clermont, N. et C. Chapdelaine

1978 « Une station cosmopolite du Sylvicole moyen : Pointe-du-Buisson no 3 », *Journal canadien d'archéologie*, no 2, p. 79-100.

Clermont, N. et C. Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 p.

Clermont, N. et C. Chapdelaine

1990 «Le plateau des portageurs, une halte au pied des courants». *Recherches amérindiennes au Québec*, 10(3-4):43-72.

Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Guimont

1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Collection Patrimoines, Dossier 76, Les publications du Québec, Cérame inc.

Cronin, T.M.

1977 « Champlain sea foraminifera and ostracoda : a systematic and paleoecological synthesis » *Géographie physique et quaternaire*, 31 : 107-122.

Dumais, P. et G. Rousseau

2002 « De limon et de sable : une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9) au Témiscouata », *Aux marges de l'oekoumène. La période paléoindienne dans le Nord-Est, Recherches amérindiennes au Québec*. XXXII, no 3.

Ethnoscop

1987 *Évaluation du potentiel archéologique du domaine Garth, BjFk-1*. Ville de Lorraine, rapport inédit, 61 p.

Ethnoscop

2004 *Vieux-Terrebonne. Programme d'enfouissement des réseaux câblés en milieu patrimonial. Interventions archéologiques*. Hydro-Québec, rapport inédit, 170 p.

Ethnoscop

2006 *Inventaire archéologique Maison Perra-Bélisle (BkFj-10), 2002. Terrebonne*. Société de développement culturel de Terrebonne/MCCQ, rapport inédit, 57 p.

Ethnoscop

2009 *Patrimoine archéologique des potiers, briquetiers, tuileries et fabriques de pipes au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine.

Ethnoscop

2013 *Inventaire archéologique au Domaine Garth à Lorraine, BjFk-1*. Ville de Lorraine, Rapport inédit, 18 p.

Gagné, M.

2003 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, M.R.C du Haut Saint-Laurent (2002): Fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1)*. MCC-Direction Montérégie/M.R.C du Haut Saint-Laurent, rapport inédit, 52 p.

Gagné, M.

2004 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, MRC du Haut-Saint-Laurent, (2003) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1)*. MCC/MRC le Haut Saint-Laurent, rapport inédit, 48 p.

Gates St-Pierre, C.

2001 « The Melocheville tradition : Late Middle Woodland ceramic production in southern Quebec », texte présenté au 33^e colloque de l'Association Canadienne d'Archéologie, édité par la Ontario Archaeological Society inc.

Gaumond, M.

1963 *Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus, les 26, 27 et 28 août 1963, BkFj-2*. Ministre des Affaires Culturelles du Québec.

Gogo, G. N.

1961 *Thompson island, its significance to Early Man in eastern Ontario*. Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 5 p.

Graillon, Éric

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke.

Gramly, R. M.

1985 « Recherches archéologiques au site paléoindien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983 », *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2):57-117.

Hillaire-Marcel, C. S. et S. Occhietti

1977 « Fréquence des datations au ^{14}C de faunes marines postglaciaires de l'Est du Canada et variations paléoclimatiques », *Paleogeography, Paloclimatology, Paleoecology* 21 : 17-54.

Hillaire-Marcel, C. S. et S. Occhietti

1980 « Chronology, paleogeography and paleoclimatic significance of the late and post-glacial events in eastern Canada » *Zeitschrift für Geomorphologie*, 24 : 373-392.

Lebel, Y.

1986 *Expertise archéologique à la boulangerie (fours) de l'île des Moulins*. Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 35 p.

Marois, R.

1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures Archaïques du Coteau-du-lac, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, nos 1-2, pp. 7-35.

Parent, M.; J.M.M. Dubois, P. Bail; A. Larocque et G. Larocque

1985 « Paléogéographie du Québec Méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », *Recherches Amérindiennes au Québec*, 15(1-2):17-37.

Payeur, S. et R. Viau

1989 « Aounagassing (1703-1726) quand l'île-aux-Tourtes avait un nom indien », *Archéologie et histoire dans la région du Buisson*, Collection À fleur de siècles no 3, Département d'anthropologie, Université de Montréal, p. 47-52.

Picard, P.

1975 *Notes de terrain, plans, dessins et photos du site BkFj-1, île des Moulins, Terrebonne*. Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Pintal, J.Y.

2000 *Parc des Chutes-de-la-Chaudière, interventions archéologiques, inventaire du parc et fouilles du site CeEt-679b*. Rapport déposé au ministère de la Culture du Québec.

Pintal, J.Y.

2002 « De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Aux marges de l'oekoumène. La période paléindienne dans le Nord-Est, Recherches amérindiennes au Québec*. XXXII, no 3.

Plourde, Michel

2003 *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques*. Service du patrimoine culturel, Parcs Canada.

Richard, P.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP, L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec*, XV(1-2):39-56.

Ritchie, W. A.

1953 « A Probable Paleo-Indian Site In Vermont », *American Antiquity*, (3):249 - 258.

Transit Analyse

1990 *Activités archéologiques réalisées durant l'été 1989 à l'île des Cascades, Pointe-des-Cascades, et à l'île Saint-Bernard, Châteauguay*. Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 70 p.

Transit Analyse

1992 *Inventaire archéologique, île aux Tourtes, comté de Vaudreuil, sites BiFm-2, BiFl-5 et BiFl-6*. Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 140 p.

WSP

2015 Étude d'Impact Environnemental. Échangeur 640 Ouest. WSP. Ville de Terrebonne.